

## LE CONTEUR VAUDOIS

isolés; passent à l'heureux er. ire sont sont à n danse, feu avec le gris mélancolique. C'était en 1799: les Français venaient de transformer l'ancienne Confédération des XIII cantons souverains et indépendants en une république formée de 19 cantons soumis à un régime intérieur uniforme. Un Directoire de cinq membres, siégeant à Aarau, exerçait ce pouvoir exécutif. Cette autorité confia au citoyen Philippe-Albert Stapfer le *ministère des sciences, arts, travaux publics, ponts et chaussées*. Le nouveau ministre s'intéressa tout d'abord à la gent écolière, mais avant de rien innover, il voulut se renseigner exactement sur l'état de l'école primaire dans le pays. A cet effet, il adressa à chaque maître d'école un questionnaire très détaillé, portant sur les rapports locaux, l'instruction, les relations personnelles de l'instituteur et enfin sur les rapports économiques.

Or, il vient de nous tomber par hasard sous la main les réponses données par le magister Cuche, qui dirigeait la seconde école d'Avenches (au canton de Sarine et Broye); comme elles sont d'une très intéressante originalité, nous croyons amuser les amis du *Conteur* en les leur transmettant.

R. CHASSOT.

*Questions relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.*

I

RAPPORTS LOCAUX

QUESTION. 1<sup>o</sup> Nom de l'endroit où est située l'école?

RÉPONSE. Avenche.

Q. a) Est-ce un bourg, un village, un hameau, ou un lieu isolé?

R. Petite ville sur la route de Berne à Genève.

Q. b) Est-ce une commune proprement dite, ou à quelle commune appartient-il?

R. Forme seule une commune.

Q. c) De quelle paroisse? de quelle agence ressort-il?

R. De la paroisse et de l'agence du même nom.

Q. d) Depuis le 12 janvier 1797.

R. g) Où a-t-il été auparavant? Quelle était sa vocation précédente?

R. A Vevey, où il a exercé l'arpentage et donné des leçons de calcul, de géométrie, et enseigné la manière de faire les écritures dans le commerce jusqu'à ce qu'il fit la folie de se faire instituteur.

Q. h) Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? Quelles sont-elles?

R. Celle de Chantre et de faire des Prières dans le Temple au deffaust des Ministres.

Q. 12<sup>o</sup> Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école?

a) En hiver, soit garçons ou filles?

R. Une cinquante ou environ, tous garçons.

Q. b) En été, soit garçons ou filles?

R. Dix ou douze plus ou moins, mais jamais de filles.

IV

RAPPORTS ÉCONOMIQUES

13<sup>o</sup> Biens et fonds de chaque école.

Q. a) Possède-t-elle de pareils fonds?

R. Elle a un très petit jardin et un huitième de pose en chenevier.

Q. b) Quelle en est la valeur?

R. Le jardin peut valoir 25<sup>fr</sup> et le chenevier 150<sup>fr</sup>. C'est-à-dire le fond.

Q. c) Source de revenus?

R. L'instituteur l'ignore.

Q. d) Les biens d'école sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

(Pas de réponse.)

Q. 14<sup>o</sup> Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

R. On paye une bache par mois pour chaque enfant.

Q. 15<sup>o</sup> Bâtiment de l'école.

Q. a) Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux et délabré?

R. L'école est dans un bâtiment placé sur la grande rue de la ville.

Il n'est ni neuf ni vieux; mais bâti en dépit du bon sens; on ne saurait passer d'une chambre à l'autre sans s'exposer à se casser le cou en montant ou en descendant l'escalier qui est très obscur. Enfin, à bien des égards, il est peu propre à l'usage qu'on en fait.

espèce de hameau qu'on appelle Donatire, nom qui lui est commun avec le village voisin.

Q. a) On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, etc.

R. Ce hameau est éloigné d'un quart d'heure de l'école.

Q. b) Le nombre des enfants de chaque endroit

wald. Pour la géographie, l'instituteur a compilé un cahier qui dicte à ses écoliers et qu'il leur fait apprendre par cœur, ainsi qu'un petit abrégé de la grammaire française ou plutôt les principes généraux de l'orthographe.

Q. 8<sup>o</sup> Préceptes et règlements, comment sont-ils observés?

R. Peu ou point. Tout étant remis aux soins de l'instituteur, qui par là a la double peine de veiller à son école et à la conduite extérieure de ses écoliers et de dépendre ainsi du caprice des pères et mères qui souvent le chagrinent pour avoir fait son devoir.

Q. 9<sup>o</sup> Durée de l'école chaque jour?

R. Six ou sept heures par jour, surtout en hiver.

Q. 10<sup>o</sup> Les enfants sont-ils distribués en classes?

R. L'instituteur actuel en fait volontiers trois volées, suivant leurs forces. Et ici il observe combien serait avantageuse et à lui et à ses écoliers la méthode de n'avoir à l'école qu'une seule volée à la fois, ensuite qu'une entrât lorsque l'autre sortirait.

Q. b) N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

R. En été, on peut tenir l'école dans une chambre au rez-de-chaussée, assez propre pour cela, si elle était mieux située; mais en hyver, le misérable instituteur est obligé de recevoir les enfants dans la chambre où il habite avec sa famille. La chaleur du poêle, celle que la cohue des écoliers occasionne, et l'air infect qui en résulte rendent le séjour très mal sain, joint à cela encore qu'il est exposé à être rongé par la vermine que des écoliers malpropres lui apportent.

H. c) Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison et à quel prix?

d) Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école?

R. L'Hôpital du lieu pour la moitié et la commune pour le reste.

Q. 16<sup>o</sup> Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

R. Le second Régent d'Avanche tire de la commune par an:

1 sac de messel.

9 toises de bois de 36 pieds quarrés et 108 pieds cubes.

10 louis  $\frac{1}{2}$  en argent.

Q. B. De quelle source dérive-t-elle? Comme de:

a. Dixmes, censés foncières et autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées et payées à l'école?

c. Fondations?

d. Quinze communales?

ce /men « neu prin L disa vair la to — hon pou U ann « rie pip lol etc. S car vot tré I mo suf C me C ne den sap I tré po po pé < cil lou pe ne far I



les leur transmettant. R. CHASSOT.

*Questions relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.*

I

RAPPORTS LOCAUX

QUESTION. 1<sup>o</sup> Nom de l'endroit où est située l'école?  
RÉPONSE. Avenche.

Q. a) Est-ce un bourg, un village, un hameau, ou un lieu isolé?

R. Petite ville sur la route de Berne à Genève.

Q. b) Est-ce une commune proprement dite, ou à quelle commune appartient-il?

R. Forme seule une commune.

Q. c) De quelle paroisse? de quelle agence ressort-il?

R. De la paroisse et de l'agence du même nom.

d) District d'Avenche.

e) Canton de Fribourg.

Q. 2<sup>o</sup> Eloignement des maisons appartenant au ressort de chaque école?

(Il est déterminé par quarts d'heure; par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

R. Elles sont toutes réunies en un même lieu et l'École est au centre, excepté une vingtaine de maisons situées vers Donatire, village voisin, et qui font partie de la ville.

Il y a encore quelques maisons champêtres, mais peu distantes.

Q. 3<sup>o</sup> Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenant au ressort de chaque école?

R. La vingtaine de maisons ci-dessus forme une non pas d'en avoir un tas qui par la vivacité naturelle à leur âge ne font qu'étourdir le Maître et le faire venir fou à force de crier pour les faire tenir tranquilles.

III

RELATIONS PERSONNELLES

11<sup>o</sup> Instituteurs.

Q. a) Qui a établi ici le régent, et de quelle manière?

R. Le Conseil de la commune et par voye d'examen.

Q. b) D'où est-il?

R. De Vevey au Canton Léman.

Q. c) Son nom?

R. Jaques-Daniel Cuhe.

Q. d) Son âge?

R. Vingt-cinq ans.

Q. e) Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

R. Il a une femme et deux enfants et bientôt trois.

Q. f) Depuis combien de tems est-il instituteur?

\* L'original est conservé au musée pédagogique de Fribourg.

fant.

15<sup>o</sup> Bâtiment de l'école.

Q. a) Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux et délabré?

R. L'école est dans un bâtiment placé sur la grande rue de la ville.

Il n'est ni neuf ni vieux; mais bâti en dépit du bon sens: on ne saurait passer d'une chambre à l'autre sans s'exposer à se casser le cou en montant ou en descendant l'escalier qui est très obscur. Enfin, à bien des égards, il est peu propre à l'usage qu'on en fait, espèce de hameau qu'on appelle Donatire, nom qui lui est commun avec le village voisin.

Q. a) On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, etc.

R. Ce hameau est éloigné d'un quart d'heure de l'école.

Q. b) Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

R. On ne reçoit dans la seconde école de ce lieu que les garçons dès l'âge de sept ans à celui de seize et ils sont environ une cinquantaine de la ville proprement dite. — Quant à ceux qui habitent le quartier de la ville près de Donatire, ils préfèrent aller à l'école de ce village dont ils sont tout près et qui d'ailleurs est peu nombreuse.

Q. 4<sup>o</sup> Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

R. Dans cette paroisse il y a six écoles; savoir: cinq à Avenche et une dans un village voisin éloigné de trois quarts d'heure. A un quart d'heure d'Avenche est la paroisse de Donatire qui a son école. — Il y a bien encore quelques écoles voisines, mais elles sont catholiques et le soussigné les connoit peu.

Q. a) Leurs noms!

R. L'école d'Oleire et celle de Donatire.

Q. b) Leurs distances réciproques?

R. Celle d'Oleire est à trois quarts d'heure d'Avenche et demi-heure de Donatire et Donatire est à un quart d'heure d'Avenche.

II

INSTRUCTION

Q. 5<sup>o</sup> Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

R. On enseigne dans la seconde école d'Avenche, la religion, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, la géographie et on s'y perfectionne dans la lecture. Il est aussi d'usage de faire apprendre l'histoire poétique, les fables de la Fontaine, etc., aux écoliers qui ont bonne mémoire.

Q. 6<sup>o</sup> Ne tient-on l'école qu'en hiver, et combien dure-t-elle?

R. On y tient l'école toute l'année cinq à six heures par jour et même davantage en hiver.

Q. 7<sup>o</sup> Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

R. Pour la religion, le grand catéchisme d'Oster-

d) Qui est chargé de la maintenance de l'école où se fait l'école!

R. L'Hôpital du lieu pour la moitié et la commune pour le reste.

Q. 16<sup>o</sup> Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

R. Le second Régent d'Avanche tiré de la commune par an:

1 sac de messel.

9 toises de bois de 36 pieds quarrés et 108 pieds cubes.

10 louis  $\frac{1}{2}$  en argent.

Q. B. De quelle source dérive-t-elle?

Comme de:

a. Dixmes, censés foncières et autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées et payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille et placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques.

R. De l'Hôpital.

4 sacs de messel.

2 sacs de froment.

1 dit d'orge.

3 dits d'avoine.

2 mesures de pois.

20 batz en argent.

Le jardin vaut à l'école 1<sup>tt</sup> 4<sup>d</sup>. Le chenevier environ 6<sup>tt</sup>.

REMARQUE.

1<sup>o</sup> Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes et de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2<sup>o</sup> Chaque instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'agent qui l'enverra au sous-préfet, celui-ci au préfet national, par l'organe duquel elle parviendra au ministre des arts et des sciences. La seconde copie sera remise à l'inspecteur des écoles.

3<sup>o</sup> Tous et un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ses questions, et l'envoi des réponses?

Après avoir réfléchi sur les questions ci-dessus, le soussigné doit y avoir répondu d'une manière exacte.

Avenche, le 12 mars 1799.

J. D. CUCHE.

(Communiqué par R. Chassot).

A la même table. — Un concours de bétail a eu lieu dernièrement à Moutlemagne. Le programme en était des plus alléchants, à preuve